

1984

Les Constitutions et la diversité des cultures

Pedro Iwashita

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/cahiers-spiritains>

Recommended Citation

Iwashita, P. (1984). Les Constitutions et la diversité des cultures. *Cahiers Spiritains*, 18 (18). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/cahiers-spiritains/vol18/iss18/11>

This Article is brought to you for free and open access by the Spiritan Collection at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Cahiers Spiritains by an authorized editor of Duquesne Scholarship Collection.

LES CONSTITUTIONS ET LA DIVERSITE DES CULTURES

En tant que membres d'une Congrégation missionnaire, nous sommes directement concernés par la réalité de la diversité culturelle, pas seulement parce que nous sommes au service de différentes cultures, mais aussi parce que notre Congrégation devient de plus en plus un groupe hétérogène : nous vivons dans une situation interculturelle et transculturelle.

Bien que Libermann n'ait pas connu ni utilisé le mot « culture », il a anticipé de manière admirable les conceptions de l'anthropologie moderne en ce qui concerne l'attitude du missionnaire face aux autres cultures¹. Selon lui, comme l'évangélisation doit viser à la formation d'une communauté chrétienne qui puisse subsister par elle-même, elle doit être enracinée dans la mentalité, les coutumes et la culture indigènes, et non pas dans le pays d'origine du missionnaire : « Dépouillez-vous de l'Europe, de ses moeurs, de son esprit ; faites-vous nègres avec les nègres, et vous les jugerez comme ils doivent être jugés ; faites-vous nègres avec les nègres pour les former comme ils doivent l'être, non à façon de l'Europe, mais laissez-leur ce qui leur est propre ; faites-vous à eux comme des serviteurs doivent se faire à leurs maîtres, et cela pour les perfectionner, les sanctifier, les relever de la bassesse et en faire peu à peu, à la longue, un peuple de Dieu »².

Il recommandait encore : « On examinera leurs penchants, leurs inclinations, leurs affections. Par là aussi, on se mettra à même de prendre les vrais moyens d'acquérir de l'autorité sur les esprits, de trouver entrée dans les cœurs et de gagner l'affection et la confiance »³, et cela devient nécessaire parce que

¹ Cf H. Koren, *Les Spiritains*, Paris 1982 p. 293.

² ND IX 330, H. Koren, op. cit. p. 293.

³ *Directoire Spirituel* p. 537.

«les missionnaires doivent bien considérer ce qui, dans leurs usages et coutumes, tient au caractère du peuple et à la nature du pays. Ils éviteront avec soin de déranger ces habitudes (lorsqu'elles ne sont pas opposées à la loi de Dieu) pour les former au genre de vie européen; ils chercheront seulement à les perfectionner dans leur genre de vie et dans leurs habitudes ordinaires»⁴.

Mais s'adapter ou s'inculturer ne signifie naturellement pas que la missionnaire doive rejeter ou mépriser sa propre culture. Un Brésilien, par exemple, n'a pas besoin d'abandonner son être brésilien, mais doit tenter de contribuer, par sa manière d'être, de penser et d'agir, d'une façon efficace à une rencontre constructive.

Il est, en tout ceci, un fait étonnant: c'est que Libermann, sans être jamais allé en mission, a eu ces intuitions qui révèlent une capacité aigüe d'observation, et un évident effort de se renseigner sur la situation des missions, pour pouvoir donner des orientations précises aux missionnaires. Cette sensibilité et ouverture de Libermann aux autres cultures s'explique par le fait que lui-même a vécu dans une situation interculturelle, déjà par le fait même de sa conversion du judaïsme au christianisme.

Ainsi, l'esprit de nos fondateurs, spécialement de Libermann (puisque Poullart des Places ne s'est pas directement confronté avec le problème de la diversité culturelle), a marqué des générations et des générations de missionnaires, lesquelles, présentes en divers champs de travail, surtout dans les missions, on imprimé une marque spéciale dans leur manière d'agir et leur manière de mener la stratégie missionnaire, que je dénommerai «culture spiritaine». Cette culture ne se réduit pas à un simple ensemble d'idées, mais elle est surtout une vie, qui, basée sur l'inspiration principale des fondateurs, s'est transformée en action concrète et manière d'être originale spécifiquement spiritaine, qui fait que nous nous sentons en famille malgré sa constitution hétérogène. Le charisme de la Congrégation n'est pas, pour autant, quelque chose que nous puissions encadrer en quelques phrases ou propositions. C'est surtout un don de l'Esprit, une réalité vivante, et elle demeure-

⁴ ND X 452, H. Koren, op. cit. p. 293.

ra telle tant que nous resterons fidèles à notre identité historique⁵ et aux appels des signes des temps.

C'est dans ce contexte très riche d'expériences de vie que se situe l'élaboration des nouvelles Règles et Constitutions. Le projet des fondateurs a été expérimenté et vécu, et notre grand enjeu est de rester fidèle à notre identité historique, à l'héritage culturel spiritain, et, en même temps, en consonance avec les exigences de notre temps, d'établir des objectifs pour le présent et pour l'avenir. La tâche devient encore plus difficile, maintenant que les temps ont évolué et que la famille spiritaine s'est agrandie, en sorte que les nouvelles Règles et Constitutions ne seront pas seulement pour les Spiritains d'Europe, mais aussi pour les membres des nouvelles provinces et fondations en différentes nations. Cette diversité est un facteur évident d'enrichissement, comme nous avons pu le constater au cours du travail de la Commission qui s'est réunie à Carcavelos.

Je ne sais pas si je peux parler au nom des membres des nouvelles provinces et fondations, mais, moi personnellement, je sens que, pour nous, il est vital que les nouvelles Règles et Constitutions reflètent le plus fidèlement possible l'esprit des fondateurs. Pour nous, la connection avec l'histoire et la tradition de la Congrégation est importante. Je suppose que la situation s'est généralisée dans les provinces et fondations plus récentes, à savoir, la grande difficulté d'avoir accès aux sources spiritaines, soit parce que nous n'avons pas certaines œuvres de Poullart des Places et de Libermann, ou des travaux écrits à leur sujet, soit parce qu'il n'existe pas encore de traductions dans les langues accessibles. Ce fut ma surprise, en arrivant du Brésil, de découvrir en Europe des écrits de Libermann, qui, pour moi, étaient encore inédits. C'est vrai, par exemple, qu'on a entendu parler au Noviciat des «Ecrits spirituels du Vénérable Libermann», ou du «Directoire Spirituel», mais on ne peut s'en faire une idée exacte si on ne peut les avoir en mains pour les consulter. J'ai dû venir en Europe pour pouvoir lire le «Petit traité de la vie intérieure»⁶! ou les Instructions aux missionnaires dans le Directoire Spirituel, où

⁵ Cf P. Sigrist, Histoire et Identité, dans *Spiritains Aujourd'hui*, no. 1, 1982, pp. 39-48.

⁶ *Ecrits Spirituels du Vén. Libermann*, Paris 1891, pp. 271-280.

se trouve ce que j'ai appelé la « culture spiritaine », c'est-à-dire les lignes de notre conduite et de notre manière d'être. Par ailleurs, il faut nous souvenir que l'équipe généralice nous aide beaucoup en ce sens, par la promotion et la publication des sources spiritaines.

Les nouvelles Règles et Constitutions nous aideront certainement à prendre conscience de ce que nous sommes (identité historique), et de ce que nous voulons, en restant fidèles au charisme qui nous est propre, et aux appels des temps nouveaux. Cette démarche nous aidera aussi à prendre conscience de la diversité culturelle qui existe au sein de la Congrégation, pour que nous puissions nous unir en ce qui nous est commun et nous compléter mutuellement par ce qui est propre aux différents groupes.

P. Pedro Iwashita, Cssp.
Brésil, 1984